



ForêtSuisse

Association des propriétaires forestiers

Partir en forêt, allumer un feu, griller des cervelas: l'été est là ! La forêt offre un havre de fraîcheur pour échapper à la chaleur écrasante de la ville. A propos: a-t-on le droit de faire du feu en forêt ? Voici quelques règles (simples et de bons sens) pour que la grillade ne tourne pas à la catastrophe.

La forêt offre un refuge idyllique lors des grandes chaleurs estivales. Les arbres font des miracles: ils dispensent une ombre bienfaisante et évaporent des quantités d'eau, ce qui a pour effet de dissiper la chaleur; la température en forêt est ainsi toujours inférieure de deux-trois degrés, au moins, à celle qui règne en terrain ouvert. En plus, la couleur verte est apaisante. Et l'air de la forêt est plus respirable, plus pur aussi qu'en ville, car nombre d'arbres ont un pouvoir filtrant, sans oublier l'influence positive des substances aromatiques diffusée par les végétaux.

Alors, quoi de mieux qu'une excursion en forêt, avec un cervelas, un chiffon de papier et quelques allumettes dans le sac à dos ? Prenez garde tout de même: si la forêt est bien pourvue pour surmonter les grandes chaleurs, une inattention de votre part peut vite transformer la balade en désastre !



[Lire le texte complet](#)

